



La Sure en Chartreuse

Regard vers



Le Journal

Numéro 8 - Octobre 2019



Photographie Odette ANCION

"L'automne est un deuxième ressort où chaque feuille est une fleur" – Albert CAMUS

SOMMAIRE

Page 2	Éditorial	Page 4	Chasse et environnement	Page 8	Hommage
Page 3	Les travaux	Page 5	La Vie des 2 villages	Page 9	Lumière « Sure » la vie associative
Page 4	L'Urbanisme	Page 7	Portraits croisés	Page 10	Les Événements écoulés
				Page 11	Les Infos pratiques
				Page 12	État civil



Comme vous avez pu certainement le constater, quelques transformations paysagères ont été effectuées sur notre commune durant cet été et en ce début d'automne.

L'arrêt du Lac à Saint Julien a été mis aux normes d'accessibilités par le Pays Voironnais et l'abri de bus a été changé. Un kiosque sera prochainement installé dans l'herbe derrière le parking du lac toujours (financé par la commune et par une subvention du Pays Voironnais).

Au col, là aussi, l'arrêt de bus a été rendu accessible par le Pays Voironnais qui a également installé des colonnes enterrées pour la collecte des déchets.

Enfin, au village de Pommiers, les travaux d'enfouissement des réseaux touchent à leur fin et ceux de la nouvelle route se poursuivent.



Photographie Albin RIBEIRO

Les conteneurs enterrés contribuent à l'hygiène et à l'esthétique du village en éliminant le risque de renversement des poubelles ou de l'éventrement des sacs par les animaux.

Les paysages de notre commune sont un point primordial dans notre qualité de vie. Des travaux sont diligentés par la commune pour améliorer certains paysages comme l'enfouissement de réseaux par exemple. Il n'en reste pas moins que des gestes quotidiens et simples peuvent être effectués par tous et notamment dans l'évacuation des déchets.

Outre le tri des déchets qui nous est proposé par le Pays Voironnais, il faut se rappeler que c'est par nos achats que nous commencerons par réduire notre volume de déchets. C'est une modification de nos habitudes certes, mais le moyen le plus efficace pour limiter la pollution. Pour les encombrants issus de travaux ou du « débarrassage » de maisons, vous avez accès au réseau de déchèteries du Pays Voironnais. Il est inadmissible et incompréhensible de retrouver des tables à repasser, des sacs de vêtements, des sommiers et malheureusement encore bien d'autres déchets placés à côté des bacs de points de regroupement de poubelles ou sur certains de nos chemins ; ces lieux ne sont pas des déchèteries et encore moins des décharges à ciel ouvert !

Je sais pouvoir compter sur votre conscience de citoyen et sur votre amour de nos paysages pour alerter ou porter la bonne parole lorsque cela est nécessaire.

Au plaisir de vous croiser au détour d'un chemin.

Virginie RIVIERE

LES TRAVAUX

Au cœur de l'été, le chantier de l'enfouissement des réseaux aériens de Pommiers (Financés en grande partie par le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère - SEDI) fonctionnait à plein régime au fil du tracé entre la route de l'ancienne Église, la montée de la Cure et le chemin du Vieux Moulin.

En parallèle ont débuté les travaux de création de la nouvelle voie au cœur du village de Pommiers, mission confiée à l'entreprise Toutenvert sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Alpes Études.

Cette nouvelle voie, prolongée par le chemin du Vieux Moulin puis la montée de la Cure devait être ouverte à la circulation début décembre.

Elle portera le nom de **Route Marie Louise Daclin**, donatrice à la fin du siècle dernier d'une grande partie des terrains qui constituent aujourd'hui le centre village Pommiers la Placette.



L'enchaînement des travaux



Voie d'une longueur de 170 mètres voirie empierrée au bas de la montée de la Cure.



Photographies Albin RIBEIRO et Jean VEDEL



PLANNING DE TRAVAUX																																																																							
	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z																																																			
0	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26																																																			
01	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DOM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DOM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM																																																			
02	<ul style="list-style-type: none"> La fin du génie civil s'est terminée comme prévu fin septembre (hors réfection de la chaussée). La mise en service du réseau souterrain Basse tension sera réalisée courant décembre 2019. La mise en service du réseau souterrain Télécom après la réception du génie civil est prévue fin décembre 2019. La dépose des réseaux aériens (câbles et poteaux) sera effectuée courant janvier 2020. 																																																																						
03	<table border="0"> <tr> <td>04</td><td colspan="14">travaux sur les réseaux enterrés</td><td colspan="14">Essai et mise en service</td><td colspan="14">OPR et réception</td> </tr> </table>																												04	travaux sur les réseaux enterrés														Essai et mise en service														OPR et réception													
04	travaux sur les réseaux enterrés														Essai et mise en service														OPR et réception																																										

CREATION D'UNE NOUVELLE VOIE A POMMIERS LA PLACETTE

Maitre d'Oeuvre : **ALP ETUDES**
Ingénieurs Conseils
137 rue Mayoussard - 38430 MORANS
Tél : 04.76.35.39.58 / Mail : alpetudes@alpetudes.fr

Entreprise : **TOUTENVERT**
25 ZI La Gionette - 38160 CHATTE
Tél : 04.76.66.89.50

Démarrage : **Septembre 2019**

Durée : **3 mois**

Montant des travaux : **154 600 € TTC**

Participation financière :
Département de l'Isère : 29% - Pays Voironnais : 35%

isère

www.isere.fr

Les travaux sont financés en grande partie par le Département et le Pays Voironnais.

Albin RIBEIRO



DERNIERES INFORMATIONS CONCERNANT LA MODIFICATION DE NOS PLUs

Notre démarche continue. La consultation des personnes publiques associées (préfecture, SCoT, CAPV...) s'est avérée un peu plus longue que prévu. L'enquête publique devra donc être décalée et nous espérons pouvoir l'organiser dans la deuxième quinzaine de novembre. Pour rappel, elle vous sera annoncée 15 jours à l'avance (c'est-à-dire très bientôt !) sur le site Internet et par affichage sur les panneaux de la commune. Elle aura une durée de 15 jours, pendant lesquels vous pourrez venir apporter vos suggestions sur des registres dédiés à cet effet et/ou échanger avec le commissaire enquêteur.

Les documents de l'enquête seront également disponibles sur le site de La Sure en Chartreuse, et une adresse de messagerie électronique permettra la dépose des observations en ligne.

Florence VIALI et Roger PELLERIN

LA SURE EN CHARTREUSE, UNE CHASSE RAISONNÉE PRATIQUÉE

Non, les chasseurs ne tirent pas sur tout ce qui bouge. Des règles strictes encadrent leur activité et notamment, le Plan de chasse qui assure une gestion raisonnée des espèces.

Régi par l'article L.425-6 du code de l'environnement, le Plan de chasse est la première mesure de gestion durable établie pour une ressource naturelle. Elle consiste à déterminer le nombre d'animaux chassés sur un territoire donné afin de garantir le renouvellement des populations.

En France, le Plan de chasse est devenu obligatoire pour le grand-gibier (Cerf, Chevreuil et Mouflon) en 1978, excepté pour le Chamois. Mais, l'Isère l'avait appliqué volontairement avant son instauration obligatoire en 1989.

C'est la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ou CDCFS) qui réunit des représentants des chasseurs, des forestiers, des agriculteurs, des piégeurs, des associations de protection de la nature, des conseillers scientifiques et des administrations publiques (DDT, ONCFS) qui est chargée d'établir le Plan de chasse.

Dans ce contexte, les chasseurs ont obligation de recueillir des données sur l'état des populations classées gibier et de suivre leur tendance d'évolution : observations de terrain et résultats de comptages. Mais, leurs données sont également confrontées à celles des autres acteurs de l'espace naturel : données naturalistes, dégâts agricoles et sylvicoles. La décision finale incombe cependant à M. le Préfet.

Willy BOUJARD et Jean-Luc BUGNON



LA VIE DES 2 VILLAGES

Le centre de loisirs

Notre commune possède maintenant son centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.

Sous l'impulsion de Rolande Houdard et soutenu par la municipalité, il a d'abord fonctionné pour les vacances de février 2019, la 1^{ère} semaine. Son succès a permis une nouvelle semaine aux vacances de printemps suivie de 3 semaines bien remplies en juillet.

Il se tient sur le site de l'école uniquement et les enfants apprécient de déjeuner sur place. Le même traiteur que pendant l'année scolaire fournit les repas.

Les activités proposées sont très variées, adaptées à tous les enfants et le principe d'une sortie chaque vendredi a été adopté, en fonction du temps évidemment. Ainsi cet été, les enfants sont allés au Cirque de St Même, à la piscine de St Laurent du Pont et au Belvédère de Chalais.



Photographies Rolande HOUDARD et Sophie LELEU

Une exception pour ces deux dernières sorties, ce sont les enfants eux-mêmes qui avaient cuisiné la veille pour le pique-nique du lendemain. Une belle initiative et une belle réussite. Remercions Rolande et Cindy qui se sont complètement investies dans l'animation de ce centre permettant aux enfants de passer de bons moments ensemble pendant les vacances scolaires.

Il ouvre à nouveau pour la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint ainsi que les 1^{ères} semaines des vacances de février et printemps 2020. Juillet 2020 également. Inscriptions et renseignements auprès de Rolande Houdard. cantine.pommiers@gmail.com.

Expérience Poétique Itinérante Collective

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, notre commune a bénéficié d'une animation très originale et enrichissante entre le 5 octobre et le 9 octobre.

EPIC est un projet du Pays Voironnais en partenariat avec la compagnie L'Autre Cie, qui a fonctionné sur 8 communes en 2018. Le budget n'ayant pas été complètement utilisé, il a été reconduit sur 4 communes cette année. La Sure en Chartreuse a immédiatement répondu favorablement à la proposition.

L'école, le périscolaire, la crèche, le Centre Bazire, la bibliothèque ont été demandeurs d'animations.



Photographies Jean VEDEL

80 invités, petits et grands, se sont retrouvés mercredi 9 octobre à la salle des fêtes de Saint Julien de Ratz pour assister au spectacle et partager "la soupe au caillou".

Cette belle soirée clôturait le séjour des artistes de l'Autre Compagnie qui durant 5 jours ont sillonné les différents hameaux de notre commune pour inviter petits et grands à venir à cette belle soirée.

Merci aux artistes : Nathalie, Claudine, Roukin et Olivier de nous avoir fait vivre durant quelques jours une bien belle aventure poétique.

Sophie LELEU et Jean VEDEL

La croix de la Grande Sure

La croix, labellisée AOC Bois de Chartreuse, a retrouvé sa place au sommet de la Grande Sure !

Depuis le mercredi 24 juillet 2019 une nouvelle croix se dresse au sommet de la Grande Sure.

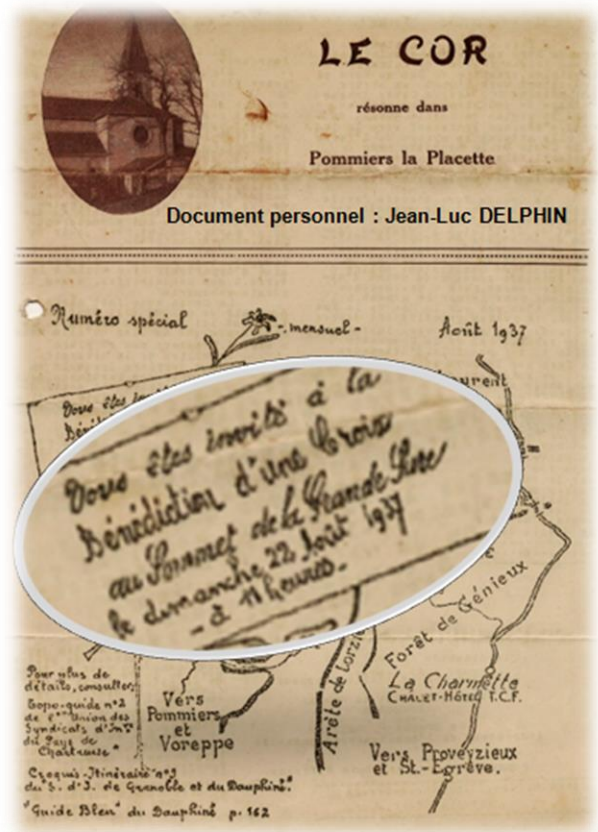


Photographie Michel ALEX

Ce matin-là, une quinzaine de personnes assistent à son départ dans la cour de la société Boscop par hélicoptage. Quelques instants plus tard, elle est réceptionnée par un groupe de bénévoles qui l'attendent au sommet de la Sure et aident à la faire glisser dans son socle. Opération menée de mains de maître en quelques secondes. Les mêmes bénévoles procèdent ensuite à sa fixation et à la mise en place du paratonnerre.

Cette opération a été réalisée grâce à de multiples concours. D'abord celui de « l'Association des Croix de Chartreuse », Association créée pour la sauvegarde et l'entretien des croix et des petits monuments culturels – chapelles et oratoires- de Chartreuse, qui a obtenu du Département une subvention de 1000€ pour la fabrication, le transport et la mise en place par hélicoptage de la croix. Ensuite celui de la scierie de Chartreuse d'Entre-deux-Guiers – monsieur Cayez Barrios - qui fournit le bois de construction et de la Société Boscop installée au Martinet sur la commune de la Sure en Chartreuse, qui a réalisé la fabrication et l'assemblage de l'objet. Enfin grâce à la présence des bénévoles qui réceptionnent et installent la croix

Le samedi 3 août 2019, en présence d'une nombreuse assistance celle-ci est bénie par un moine chartreux.



Le vendredi 5 septembre, un apéritif est offert par la municipalité. Madame Virginie Rivière, maire de la commune, profite de l'instant pour remercier chaleureusement donateurs et bénévoles sans lesquels cette opération n'aurait pas pu être réalisée. Ainsi, dans cette action, la continuité s'est manifestée. Car ce n'est pas la première fois que cette croix, malmenée par les hommes ou la fureur des éléments, est remplacée : en 1966, en 1937.



Photographie fournie par L'Association des Croix de Chartreuse



La foudre est passée par là

Et, à chaque époque, la même présence d'un groupe de bénévoles. Bel exemple de passation de relais entre les générations. Dans le tumulte et le fracas d'un siècle chaotique, le temps long et la permanence l'emportent. Autant de bonnes raisons qui nous rassèrent et nous permettent d'envisager avec confiance l'avenir.

La devise des pères chartreux illustre cette belle opération: "Stat Crux dum volvitur orbis" (" la Croix demeure tandis que tourne le monde")

Rolland GUILLAUD et Michel ALEX

Deux artistes au cœur d'un village,



<https://catherinemamet.fr/>

« En juin 2019, 30 ans après ma première installation mon rêve se réalise : avoir mon propre atelier avec un bout de jardin pour Bruno ».



<https://cmoinad38.wixsite.com/monsite>

« L'idée d'avoir un atelier et d'enseigner a pu voir le jour grâce à ma rencontre avec Catherine puis mon séjour en Italie et mon inscription à l'université d'art de Turin sur le travail de la terre »

Nous avons tous rencontré Catherine Mamet devant ou dans son atelier à l'entrée du village travaillant seule, ou enseignant à des enfants et des adultes la sculpture du bois, de la pierre ou le tressage des végétaux. Maintenant qu'elle a emménagé dans son propre atelier ouvert à tous sur le haut de la montée de la cure et que Nadia Bessières a pris sa relève dans le domaine de l'enseignement régulier, Catherine peut se consacrer dorénavant à l'animation de stages, à la réalisation de sculptures sur commande, participer à des expositions ainsi qu'à des symposiums de sculpture aussi bien en France qu'à l'étranger.

C'est donc Nadia qui occupe dorénavant l'ancien atelier de Catherine qui porte maintenant le nom de « **ATELIER – À Deux Mains** », nom prédestiné pour enseigner aux petits et aux grands le modelage ou le tournage de la terre.

Sans délaisser le travail du bois, de la pierre et de l'osier qui fait partie de son ADN Catherine trouve actuellement son inspiration dans le monde végétal. « Une façon pour moi de reconnecter ce monde avec celui des humains » nous dit-elle.



« Je souhaite que cet atelier offre un moment de partage et permette à chacun d'appivoiser la céramique et de développer sa créativité, d'inventer et d'imaginer » nous dit Nadia.



« Je regarde avec attention des fruits, des graines, parfois même à la loupe suivant leur taille, afin de les dessiner et de pouvoir ensuite les sculpter en bois ou en pierre et pour certains utiliser entre autres de l'osier »



L'atelier de Nadia est doté d'un four de poterie flambant neuf ! Il permet de pouvoir cuire la faïence à 1000°C, le grès et la porcelaine à 1280°C.



« Même si je respecte leur proportion les graines sculptées sont volontairement agrandies pour mieux les faire découvrir »

précise Catherine.

Photographies & Propos recueillis : Jean VEDEL

HOMMAGE



Photographie Odette ANCION

Qui d'entre nous n'a pas un jour aperçu, croisé ou rencontré Georges Ancion sur les routes et les chemins autour de Pommiers la Placette.

Moment de partage qu'il aimait tant où son ironie et ses plaisanteries ne manquaient pas de nous faire sourire.

Georges était au centre d'une bien belle famille, patriarche affectueux toujours disponible et à l'écoute de son épouse Odette, de ses enfants et petits enfants.

Son amour de la montagne, sa culture musicale et sa passion pour celle-ci, son plaisir du bricolage conjugué avec une ingéniosité hors norme (n'était-il pas ingénieur !), ne l'empêchait pas d'être disponible pour ses amis, mais également pour sa commune d'adoption.

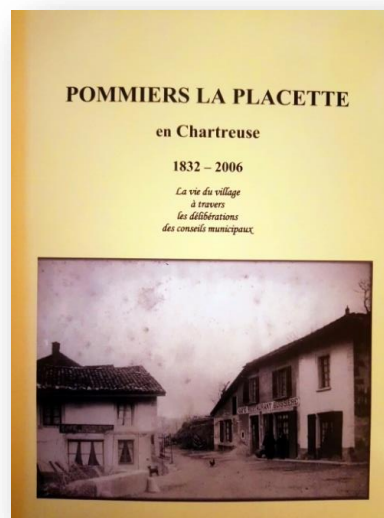


Photographie Odette ANCION



Photographie Odette ANCION

Conseiller municipal de 2002 à 2008, mandat durant lequel Georges s'est particulièrement investi dans l'étude et le suivi des travaux d'assainissement de la commune. Il a également consacré beaucoup de temps à documenter et écrire le livre dont la publication a été financée avec ses propres deniers.



Pommiers la Placette – La vie du Village à travers les délibérations des conseils municipaux de 1832 à 2006

Particulièrement attaché au réseau associatif, il fut le trésorier de l'antenne de l'ADMR de Pommiers la Placette jusqu'à l'intégration de celle-ci à celle de Voreppe.

Georges, tu nous manqueras mais tu seras toujours un peu à nos côtés lors de nos promenades.

Jean VEDEL



Le comité des fêtes de la Sure en Chartreuse permet aux habitants de notre commune de vivre des moments de divertissement comme récemment lors de la Vogue et de la soirée Halloween.

Ses membres partagent aussi leurs peines.

Un ami doit partager les douleurs de son ami.
Citation de Euripide ; Iphigénie à Aulis - V^e s. av. J.-C.

Ce fut le cas lors du décès du papa d'Isabelle Bacchetti le 2 septembre 2019 à l'âge de 85 ans.



Photographie Isabelle BACCHETTI

Natif de Mayrègne, petit village de Haute-Garonne, il a vécu la plus grande partie de sa vie en Isère. Il retrouvait l'ambiance de son village natal à Pommiers la Placette lorsqu'il séjournait de temps à autre chez Isabelle et sa petite famille. Il a aimé accompagner son petit fils Matéo lors des sorties de ski de fond lorsqu'il était dans la classe d'Hélène Martin.

Il a été très investi dans la politique notamment aux côtés de Jean-Christophe Levèque à ses débuts.

Jean VEDEL



Photographie Hélène MARTIN

L'idée a germé un mercredi matin, lors d'une discussion entre mamans autour d'un café. Comment dynamiser la vie de notre commune ? Comment créer du lien social ? Espace de travail partagé, ateliers permettant l'échange de savoir-faire (bricolage, cuisine, couture, arts plastiques...), brasserie artisanale, dépôt de pain ou de paniers de fruits-légumes, organisation de concerts, spectacles et soirées thématiques...les idées ne manquèrent pas.

Nous avons imaginé que toutes ces activités pourraient être rassemblées dans un même lieu, un lieu convivial et intergénérationnel. Pour avoir une idée plus précise de la façon dont cela pourrait s'organiser, nous sommes allées à la rencontre de porteurs de projets similaires dans des communes rurales de la région. Nous avons, à chaque fois, été accueillies chaleureusement et avons appris beaucoup des expériences des uns et des autres.

Nous avons ensuite présenté nos idées aux habitants de la Sure en Chartreuse lors de la fête de la St Jean et avons recueilli leurs propositions au travers d'un questionnaire* déposé dans chaque boîte aux lettres. **Une réunion collective, ouverte à tous, aura lieu le jeudi 14 novembre à 20h dans la salle du conseil de la mairie de la Sure en Chartreuse** pour avancer sur le montage du projet. Plus nous serons nombreux, plus le projet aura de sens !

Le Collectif



Pour ceux qui n'auraient pas encore pris le temps de remplir le questionnaire, il n'est pas trop tard. Vous pouvez le faire en ligne : <https://tiny.cc/questionnaire-lieu-lsec>

LES ÉVÉNEMENTS ÉCOULÉS



7 et 8 septembre 2019

LA VOGUE

Photographies Yves SOLER et Jean VEDEL



Lectures avec chauffeur

9 octobre à Pommiers la Placette

Photographies Jeanne FORAY

UN PARCOURS INFORMATIQUE POUR ACCOMPAGNER LES AÎNÉS DANS L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

6 séances d'initiation encadrées par un formateur se sont déroulées en septembre et octobre dans la 4^{ème} classe de l'école de Pommiers la Placette.



La convivialité est le maître mot de ces cours

Photographies Jean VEDEL



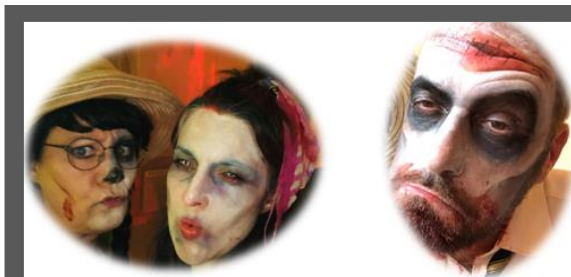
Soirée du 9 octobre 2019



Photographies Jean VEDEL



Photographies : Comité des Fêtes



HALLOWEEN 2019



Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous réserverez aux 2 agents recenseurs qui sillonneront les hameaux des 2 villages de notre commune durant cette période.



Pour rester connectés, pensez à élaguer vos arbres

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver... Chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à la chute de branches d'arbres. Afin d'éviter ce type de désagréments (dysfonctionnements de la téléphonie fixe, mobile et d'Internet), Orange rappelle que depuis la loi du 26 juillet 1996 les travaux d'élagage autour des poteaux téléphoniques (et non électriques) sont du ressort des riverains (Orange n'est plus soumis à la servitude d'élagage).

Les poteaux téléphoniques concernés par cette obligation sont reconnaissables à leur étiquette bleue d'identification. Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer avant l'hiver qu'il n'est pas nécessaire d'agir sur les arbres présents sur son terrain.



Près de 9 Français sur 10 utilisent Internet (et 100 % des 12-39 ans). On sollicite le web pour se divertir, pour travailler, mais aussi pour réaliser des démarches de routine. **Et parmi les sites très souvent visités, on trouve ceux des Mairies.**

C'est pour cela que l'équipe de communication de La Sure en Chartreuse s'attache à développer et alimenter régulièrement le site <https://la-sure-en-chartreuse.fr/>.

Prenez le réflexe de consulter régulièrement le site internet et en particulier sur la page d'accueil les « Infos flash », l'agenda et les « nouveaux articles » mis en ligne !

- **Du 8 au 17 novembre** : Exposition Hommage aux Poilus à la salle des fêtes de Saint Julien de Ratz
- **Le lundi 11 novembre** : Commémorations à 11h à Pommiers la Placette et 11h30 à Saint Julien de Ratz suivi du vernissage de l'exposition
- **Le mardi 12 novembre** : Don du sang à la mairie de Voreppe
- **Le samedi 16 novembre à 14h** : Dans le cadre de « Livres à Vous » venez échanger à la bibliothèque de Pommiers la Placette avec Jean-Marie Laclaventine, Romancier, nouvelliste, traducteur et éditeur (membre du comité de lecture des éditions Gallimard)
- **Le dimanche 1^{er} décembre** : Marché de Noël à la MTL de Pommiers la Placette
- **Le samedi 7 décembre à 20h30** : Soirée BEATLES ! Le Jazz recrée l'alchimie à la salle des fêtes de Saint Julien de Ratz à 20h30
- **Le samedi 7 décembre** : TELETHON à l'ancienne mairie de Pommiers la Placette
- **Le Dimanche 8 décembre** : Repas des Anciens à la MTL de Pommiers la Placette
- **Le mercredi 11 décembre** : Noël des enfants à la MTL de Pommiers la Placette
- **Le mercredi 11 décembre** : Goûter de Noël du Club Entraide et Amitié à la salle des fêtes de Saint Julien de Ratz
- **Le samedi 11 janvier 2020 à 18h** : Traditionnels vœux du Maire à la salle des fêtes de Saint Julien de Ratz



Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

Monsieur Bernard PIC domicilié 811 route du col, Pommiers la Placette, décédé le 3 juillet 2019 à l'âge de 64 ans



Vive les mariés !

Monsieur Benjamin MEYER et Mademoiselle Marjorie BERTHIER
mariés le 20 juillet 2019

Monsieur Régis BROSSE et Mademoiselle Sylvie JACCAZ
mariés le 10 août 2019

Monsieur Bakary DIALLO et Mademoiselle Aurore STRIPPOLI
mariés le 17 août 2019

Monsieur Christophe MIRAVALLS et Madame Laurence FOËX
mariés le 28 septembre 2019



Bienvenue à

Naim, Metr RUILLERE né le 14 juillet 2019 à Voiron, domicilié 33
Chemin des Quatre Bras, Pommiers la Placette

Zélie BLANDIN-MATHIEU née le 22 septembre 2019 à La Tronche,
domiciliée 57 Chemin de Chaperonnière, Pommiers la Placette

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Photographies : Michel ALEX, Odette ANCION, Association des Croix de Chartreuse, Isabelle BACCHETTI, Comité des fêtes de La Sure en Chartreuse, Laurent DUFOUR Président de l'Association des Croix de Chartreuse, Jeanne FORAY, Rolande HOUDARD, Sophie LELEU, Hélène MARTIN, Yves SOLER, Jean VEDEL. **Documentation article Croix de la Grande Sure** : Jean-Luc DELPHIN et Laurent DUFOUR Président de l'Association des Croix de Chartreuse - **Conception et mise en page** : Jean VEDEL - **Commission communication** : Michel ALEX, Pascale BAUD, Fabrice BERNARD-GUELLE, Jean-Luc DELPHIN, Annie GENEVE, Rolland GUILLAUD, Sophie LELEU, Virginie RIVIERE, Jean VEDEL - **Directrice de la publication** : Virginie RIVIERE - **Impression** : 1.PRIM Seyssins – **Tirage** : 460 exemplaires.